



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

*Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal
République Française*

*Séance du 27 novembre 2023
à 18 heures 30*

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	19	26

Date de la convocation
21/11/2023

Date d'affichage
30/11/2023

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - COSTE Josiane - FISCHER Lionel - CACELLI Alex - RANC Sylvie - LOUIS VASSAL Patrick - CUP Christine - GARREL Régine - DEL NISTA Xavier - RABERT Guylaine - TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - BOUIX Sandra - BOLIMON Lionel - PILLOT Marion - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain - PLAZA PUTTI Mireille.

Procurations :

ANDRÉ Claude a donné procuration à MORETTI Karine.
SALUZZO Joëlle a donné procuration à COSTE Josiane.
CRAPONNE Jean-Louis a donné procuration à LOUIS-VASSAL Patrick.
ORLANDI Pascal a donné procuration à BONNEFOUX Chantal.
FILLIERE Thierry a donné procuration à MALEN Serge.
COUSTON Rémy a donné procuration à PILLOT Marion.
ADAM Carole a donné procuration à BOLIMON Lionel.

Absente excusée :

GUINTRAND Tamara.

Secrétaire de séance : Guylaine RABERT est nommée secrétaire de séance.

Nature de l'acte : 5.7.5 Autres
DELIBERATION N° 2023-11-72

OBJET : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :
COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021

RAPPORTEUR : Madame Sandra BOUIX, conseillère communautaire,
conseillère municipale déléguée à la bibliothèque.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-39,

VU le rapport ci-annexé de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon retraçant l'activité de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) pour l'année 2021,

Ce rapport est consultable et téléchargeable sur le site internet du Grand Avignon à l'adresse suivante :

<https://www.grandavignon.fr/fr/publications/rapport-dactivite-2021>

Il est également consultable à l'accueil en mairie.

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2021 de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

Le Maire,
Serge MALEN



Le secrétaire de séance
Guylaine RABERT

certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 30/11/2023
de la publication le 30/11/2023
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.